

MANITOBA

2003



LES
AVANTAGES
du MANITOBA

Manitoba 



B Â T I R L ' A V E N I R



LES AVANTAGES
DU MANITOBA

LES AVANTAGES DU MANITOBA

Table des matières

LES AVANTAGES DU MANITOBA.....	1
LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE	9
Annexe 1- LE MANITOBA: UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER.....	12
Comparaison interurbaine de la compétitivité	13
Conclusion	17
Annexe 2 - COMPARAISON INTERPROVINCIAL DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2003.....	18

Pour en savoir plus sur **Les avantages du Manitoba**,
consultez les sites Web du Gouvernement du Manitoba:

Finances Manitoba: www.gov.mb.ca/finance/index.fr.html

Industrie, Commerce et Mines Manitoba: www.gov.mb.ca/itm/francais/indexfr.html



Imprimé sur papier recyclé

ISSN 1705-8953

LES AVANTAGES DU MANITOBA

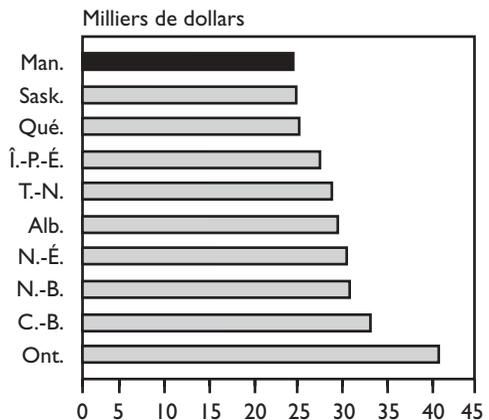
L'enquête de Statistique Canada sur les investissements en 2003 montre que le Manitoba est sur le point, pour la quatrième année consécutive, d'enregistrer une augmentation des investissements de capitaux privés, un record qu'elle ne partage qu'avec une seule autre province. Ce résultat positif obtenu au cours des dernières années dans le domaine des investissements privés reflète le bilan économique global du Manitoba : solide et stable.

Au cours des cinq dernières années, aucune autre province canadienne n'a affiché de performance économique aussi constante. Les Manitobains et Manitobaines continuent à bénéficier de niveaux record d'investissements privés, d'une augmentation du nombre d'emplois et du taux de chômage le plus bas du Canada.

L'environnement commercial concurrentiel et la réussite économique du Manitoba résultent d'une combinaison unique de facteurs que l'on appelle « Les avantages du Manitoba ». Ces avantages sont les suivants :

- une main-d'œuvre productive, éduquée et multilingue;
- un environnement extrêmement favorable aux entreprises en termes de coûts, notamment le coût abordable des bureaux et des terrains, les coûts de construction modestes, et des taxes et impôts raisonnables;
- les coûts d'électricité les plus bas en Amérique du Nord : les ressources hydroélectriques sont très fiables, renouvelables et respectueuses de l'environnement;
- un réseau de télécommunications étendu et moderne;
- un large réseau d'installations de recherche et de développement qui favorise l'innovation et la diffusion de la technologie;

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels* Famille de quatre, deux revenus Revenu total : 60 000 \$



*Comprend l'impôt sur le revenu, les taxes de vente au détail et sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Prix moyen d'une maison individuelle à deux étages de catégorie luxe

Toronto	510 500
Vancouver	450 000
Calgary	405 950
Montréal	405 000
Halifax	340 000
Fredericton	250 000
Winnipeg	225 667
Charlottetown.....	225 000
St. John's	210 000
Regina.....	199 500

Source : *Étude sur le prix des maisons au Canada*, Royal LePage, quatrième trimestre 2002

Prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard

Toronto	220 000
Vancouver	201 313
Calgary	154 000
Halifax	121 000
Montréal	115 100
Fredericton	110 000
Regina.....	101 000
Charlottetown.....	86 000
St. John's	77 833
Winnipeg	73 719

Source : *Étude sur le prix des maisons au Canada*, Royal LePage, quatrième trimestre 2002

- une position géographique idéale, au cœur du continent nord-américain, sur le fuseau horaire du Centre;
- un réseau souple et rentable de voies de communication et d'installations intermodales qui permet l'expédition des marchandises par route, par chemin de fer, par avion et par bateau;
- des services publics fiables et accessibles, notamment un système de santé et un système d'éducation universels et de qualité;
- des collectivités propres, sûres et où les gens ont de l'espace, une communauté artistique et culturelle dynamique et un environnement naturel intact : autant de facteurs qui contribuent à une qualité de vie sans pareille.

Des entreprises importantes continuent à choisir le Manitoba pour y investir et y poursuivre leur croissance. Des sociétés comme J. R. Simplot, Standard Aero, Cangene Corporation, Winpak Ltd., Nexen Chemicals, Biovail Corporation, Albchem Industries, le groupe CanWest Global Communications, Cormer Group Industries et Monarch Industries ont toutes reconnu récemment les avantages considérables du Manitoba en effectuant de nouveaux investissements dans la province.

Ce document détaille les avantages du Manitoba, notamment les coûts, les taxes et les impôts pour les entreprises et les particuliers, ainsi que des faits sur la qualité de vie au Manitoba et les avantages de la province dans le domaine des arts et de la culture.

■ Les avantages du Manitoba : de quoi s'agit-il?

- Le Manitoba possède une des économies les plus diversifiées du Canada. Des études menées par la firme de services aux investisseurs Moody's ont montré, aussi bien en 2000 qu'en 2002, que Winnipeg possédait l'une des économies urbaines

les plus diversifiées du Canada. On trouve au Manitoba plusieurs industries importantes comme l'aérospatiale, la fabrication d'autobus, la transformation des aliments, les produits de santé, la recherche dans le secteur de la santé, les meubles, les services financiers, la production d'électricité, l'agriculture et le transport. L'économie du Manitoba n'est pas seulement forte, elle est équilibrée : aucun secteur économique ne domine à lui seul le paysage économique provincial.

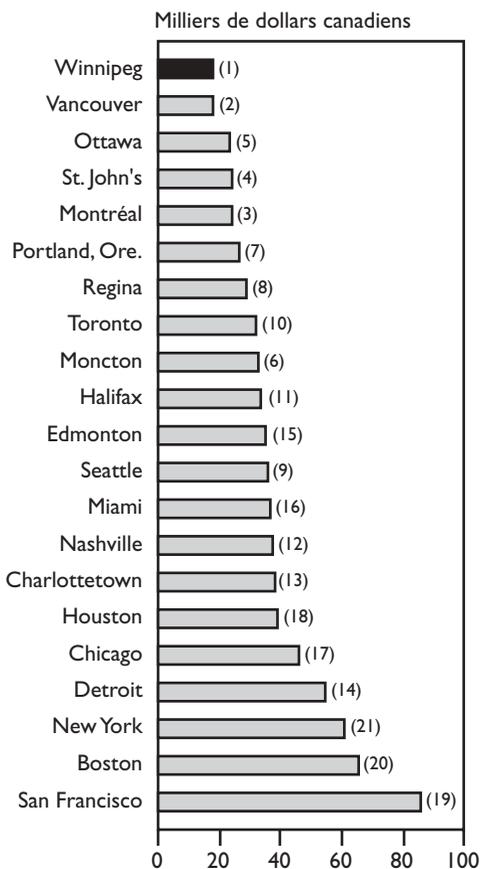
- La diversité de la structure industrielle du Manitoba garantit la stabilité de l'économie de la province dans son ensemble. Au cours des cinq dernières années, le Manitoba a connu la croissance du produit intérieur brut réel la plus régulière des provinces canadiennes. Ce contexte de certitude économique contribue à une plus grande stabilité de la main-d'œuvre et à un climat d'affaires local prévisible.
- Les tarifs d'hydroélectricité au Manitoba sont parmi les plus bas du monde. Hydro-Manitoba, une des plus importantes sociétés d'électricité en Amérique du Nord, possède une capacité de production de plus de 5 000 mégawatts. Presque toute cette électricité est produite par des installations hydrauliques propres, fiables et respectueuses de l'environnement. Hydro-Manitoba a repéré plusieurs sites hydroélectriques potentiels qui pourraient, de façon économique, plus que doubler sa capacité de production. La population manitobaine peut compter sur une électricité fiable et abordable, aujourd'hui et demain.
- Le Manitoba est situé à l'extrémité nord du couloir commercial du milieu du continent, et à l'intersection principale de l'axe est-ouest du système de transport canadien. Cette situation géographique avantage la province en ce qui concerne l'expansion du commerce et du réseau de voies de communication. Winnipeg est

“The province’s economy is closely tied to the US market, but the nature of its exports – specifically a focus on consumer staples and energy – minimizes its susceptibility to a delayed American recovery.”

**CIBC World Markets
Mars 2003**

Factures d'électricité industrielles mensuelles Clientèle commerciale et industrielle de taille moyenne

400 000 kilowatt-heures, 2002



Classement de l'année précédente
indiqué entre parenthèses.

Source: Hydro-Québec

desservie par un réseau ferroviaire intercontinental. La ville possède des gares intermodales par où transitent plus de 85 000 conteneurs chaque année. Les installations de formation des trains, vastes et modernes, permettent de gérer plus de 5 000 wagons par jour. Grâce à ces installations, les entreprises ont à leur disposition trois lignes de chemin de fer reliant directement Winnipeg au marché américain. Résultat : un choix plus grand et des coûts moindres.

- Grâce à la position de la province dans le couloir commercial du milieu du continent, les camions qui partent du Manitoba peuvent accéder facilement aux États du Centre-Ouest et des Grands Lacs et, en empruntant le réseau routier américain, au sud des États-Unis et au Mexique. Le poste frontière d'Emerson-Pembina, entre le Manitoba et le Dakota du Nord, occupe la deuxième place parmi les passages frontaliers internationaux les plus fréquentés dans l'Ouest canadien. La position stratégique de la province a conduit à l'implantation de 30 terminaux routiers nationaux et internationaux à Winnipeg. Plusieurs des principaux employeurs canadiens dans le domaine du camionnage de location ont leur siège social à Winnipeg.
- L'Aéroport international de Winnipeg est l'un des quelques grands aéroports nord-américains qui fonctionnent 24 heures sur 24. Il offre une vaste gamme de services, dont des transporteurs internationaux et régionaux, et des avions-cargo à réaction. Il dispose également d'installations importantes pour le transport des marchandises et du courrier. L'aéroport dessert trois millions de passagers et assure le transport de 100 000 tonnes de marchandises chaque année.
- Churchill est le seul port en eau profonde de la région des Prairies. Situé sur la baie d'Hudson, il permet au commerce de l'Atlantique d'atteindre l'Ouest canadien. Grâce aux améliorations

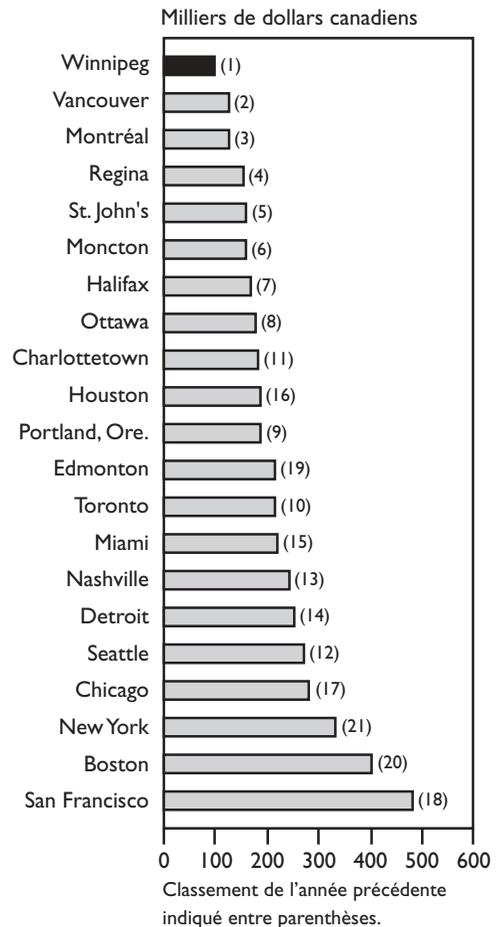
effectuées en 2001, le port peut désormais accueillir des navires Panamax d'une capacité de 50 000 à 60 000 tonnes. Le port de Churchill offre aux expéditeurs d'importants avantages en termes de coûts pour le transport océanique entre le Canada et l'Europe, l'Afrique et l'Amérique latine.

- Le Manitoba dispose d'abondantes ressources naturelles. L'industrie minière produit une variété de minéraux, notamment du nickel, du cuivre, de l'or et du tantale. L'année dernière, la valeur de la production minière du Manitoba atteignait presque un milliard de dollars. Le Manitoba possède une industrie forestière importante et bien établie qui produit du papier, du papier journal et du bois d'œuvre. L'industrie de la pêche commerciale produit chaque année environ 12 000 tonnes de poisson, notamment du cisco, du doré noir, du doré jaune et de la laquaiche aux yeux d'or. Grâce à une gestion prudente, le développement durable des ressources naturelles du Manitoba est garanti aujourd'hui et dans l'avenir.
- Grâce à l'infrastructure complète et moderne dont elle dispose en matière de télécommunications et d'information, la population manitobaine est directement branchée sur le monde. Citons notamment un vaste réseau à très large bande et à haute densité en croissance rapide, ainsi que plus de 75 000 km de torons de fibre optique, sans oublier la commutation numérique complète dans toute la province.
- La recherche et l'innovation continuent à jouer un rôle important dans la croissance et la diversification économique du Manitoba. La province possède un noyau solide et croissant de connaissances dans de nombreux domaines, mais surtout dans celui des sciences de la vie. Le secteur privé, le gouvernement et les établissements d'enseignement postsecondaire soutiennent les infrastructures de recherche et de développement

Factures d'électricité industrielles mensuelles

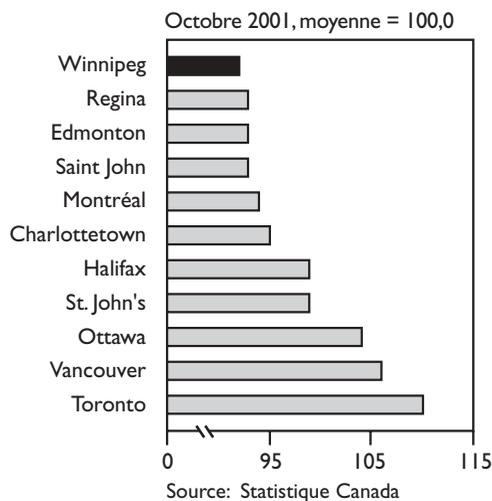
Clientèle commerciale et industrielle de grande taille

3 060 000 kilowatt-heures, 2002



Source: Hydro-Québec

Index interurbain d'écart des prix de détail



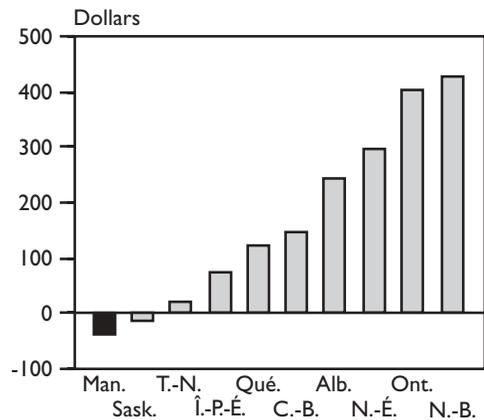
en pleine croissance de la province. Le crédit d'impôt provincial pour la recherche et le développement est un autre outil qui favorise la recherche au Manitoba.

- Le Manitoba maintient son engagement à fournir des services publics de qualité, comme les soins de santé. Au Manitoba, on n'exige pas de frais personnels ou de cotisation d'assurance-santé des employeurs ou des particuliers. Cela représente un avantage majeur par rapport aux États-Unis, à la fois pour les entreprises et pour la population. Aux États-Unis, les employeurs doivent parfois déboursier annuellement plus de 5 000 dollars américains par employé en frais d'assurance-santé.
- Une économie prospère et croissante exige que l'on possède les compétences et les connaissances nécessaires pour relever les défis du 21^e siècle. Les Manitobains et Manitobaines disposent d'un excellent système d'éducation public, qui offre entre autres des possibilités d'éducation postsecondaire abordables et de grande qualité dans plusieurs universités et collèges. Plus de 18 000 étudiants à plein temps et quelque 14 000 étudiants à temps partiel fréquentent l'Université du Manitoba, la plus grande des quatre universités de la province. Cette université offre une grande variété de programmes d'études postsecondaires et des cycles supérieurs, notamment dans le domaine des sciences, des arts, de la médecine, du droit, de l'architecture, de l'ingénierie et de l'agriculture. Il y a également 15 000 autres étudiants inscrits à temps plein ou à temps partiel dans les trois autres universités manitobaines. L'enseignement postsecondaire continue d'être abordable au Manitoba et les frais de scolarité du premier cycle sont parmi les plus bas au Canada. En plus des étudiants universitaires, environ 44 000 élèves fréquentent, à temps plein ou à temps partiel, les trois collèges communautaires du Manitoba.
- Winnipeg est reconnue comme l'une des villes canadiennes les plus favorables à la famille. Le

Manitoba est un endroit idéal où élever une famille, grâce à un coût de la vie abordable, de bonnes écoles, d'excellentes possibilités de garde d'enfant et un environnement sécuritaire.

- Les Manitobains et Manitobaines se soucient des autres. Ils sont en tête du pays en ce qui concerne les dons de charité, et le taux de bénévolat dans la province est toujours un des meilleurs au Canada. Tout cela reflète notre esprit communautaire et notre longue tradition d'altruisme.
- La scène artistique et culturelle de Winnipeg est active et dynamique, notamment grâce au Musée des beaux-arts de Winnipeg, au Musée du Manitoba, au Royal Winnipeg Ballet et au Winnipeg Symphony Orchestra. Plusieurs théâtres comme le Manitoba Theatre Centre, le Warehouse Theatre et le Prairie Theatre Exchange offrent toutes sortes de spectacles passionnants. La diversité de la population manitobaine a créé une riche et fascinante mosaïque de réussites artistiques et culturelles. Pour plus de détails, vous pouvez consulter la partie intitulée « Les avantages du Manitoba dans le domaine des arts et de la culture », à la page 9.
- Le Manitoba a une longue tradition dans le domaine des sports. Il y a au Manitoba des équipes sportives professionnelles de la Ligue canadienne de football, de la Ligue américaine de hockey et de la Northern Baseball League. Au cours de l'été 2002, la province a accueilli avec fierté les Jeux autochtones de l'Amérique du Nord, et elle a été l'hôte des championnats mondiaux de curling en avril 2003.
- Le golf est l'une des activités récréatives qui connaît la croissance la plus rapide en Amérique du Nord. Avec plus de 120 terrains de golf, le Manitoba a l'un des plus grands nombres de terrains de golf par golfeur au Canada, ainsi qu'un des taux de participation les plus élevés au pays. Plus d'un Manitobain sur quatre joue au golf dans la province chaque année.

Changement du coût de l'assurance pour une Ford Taurus 2001, 2003 par rapport à 2002



Source : Sondage des sociétés d'assurances

Cote de crédit du Manitoba, avril 2003

	Cote de crédit	Rang provincial*
Moody's Investors Service	Aa2	2e (ex-aequo)
Standard & Poor's	AA-	3e (ex-aequo)
DBRS	A	4e (ex-aequo)

* 1 = plus élevé

Note 1 : Moody's - augmentée en janvier 2003

Note 2 : Standard & Poor's - confirmée en juillet 2002

Note 3 : DBRS - confirmée, tendance améliorée de « stable »
à « positive » en juin 2002

- Les plages, les lacs et les parcs font partie intégrante de la qualité de vie au Manitoba. Grand Beach, sur le lac Winnipeg, est l'une des plus belles plages d'Amérique du Nord. Le Manitoba est la province des 100 000 lacs. Ils couvrent environ 17 pour cent de la superficie de la province, et la région des chalets n'est jamais très loin en auto. Les visiteurs peuvent observer les ours polaires en migration ou les bélugas près de Churchill, aller voir les bisons au parc national du Mont-Riding ou admirer l'arrivée en masse des oies et des canards migrateurs dans toute la province. L'hiver scintille de tous ses éclats au Manitoba, où on peut pratiquer de multiples activités récréatives familiales : ski, curling, motoneige et (bien sûr) hockey. Que vous soyez spectateur ou participant, les possibilités d'activités récréatives sont presque illimitées.

Le Budget 2003 met à profit les avantages considérables du Manitoba. Vous trouverez ci-après deux annexes qui illustrent en détail les coûts concurrentiels du Manitoba. La première, intitulée « Le Manitoba : un environnement concurrentiel pour le secteur de la fabrication manufacturier », offre une comparaison détaillée des coûts, des taxes et des impôts des entreprises représentatives dans diverses villes du Canada et des États-Unis (voir page 12). La deuxième annexe est une comparaison interprovinciale du coût annuel des dépenses personnelles, des taxes et des impôts (voir page 17).

LES AVANTAGES DU MANITOBA DANS LE DOMAINE DES ARTS ET DE LA CULTURE

La culture et les arts font partie intégrante du style de vie manitobain. Notre scène culturelle trouve ses sources dans la diversité de notre mosaïque ethnique, dans des attractions de niveau international et dans l'imagination et la créativité des Manitobains et Manitobaines. Étant donné que la culture est un secteur économique clé à part entière et qu'en plus, elle joue un rôle de catalyseur de créativité et de croissance, le gouvernement du Manitoba participe activement au soutien et à la promotion de cette industrie.

■ La scène culturelle et artistique manitobaine

Le Manitoba bénéficie d'une grande diversité ethnique et culturelle. Les minorités visibles et les Autochtones représentent 21,5 pour cent de la population de la province, ce qui place le Manitoba au deuxième rang des provinces en termes de diversité.

La culture autochtone est un élément important du patrimoine du Manitoba et constitue une force croissante pour ce qui est de l'expression artistique contemporaine.

La Ville de Winnipeg est fière de compter une importante population francophone, la deuxième parmi les communautés francophones hors Québec. Le plus grand peuplement islandais hors de l'Islande, ainsi que de dynamiques communautés ukrainiennes et mennonites, se trouvent aussi dans la province. Une multitude d'installations, d'attractions et de manifestations permettent de célébrer cette diversité ethnique, y compris le Mennonite Heritage Village, au nord de Steinbach, le Winnipeg Jewish Theatre, le Centre culturel franco-manitobain à Saint-Boniface et Le Cercle Molière, le plus vieux théâtre français toujours en activité au Canada.

Le Manitoba abrite de nombreuses attractions culturelles de classe internationale. Le Royal Winnipeg Ballet a été l'une des premières troupes de danse fondées au Canada; aujourd'hui, il ravit le public aussi bien dans sa ville d'origine que dans le reste du monde. La province héberge également le Winnipeg Symphony Orchestra, le Manitoba Opera et un grand nombre de galeries d'art, de musées et de sites historiques de grande qualité. La Fourche, le Musée des beaux-arts de Winnipeg, le Musée du Manitoba, le Musée du costume de Dugald et des sites historiques comme le Lower Fort Garry sont quelques exemples d'attractions manitobaines, parmi des centaines d'autres. Le Musée du Manitoba est un des endroits favoris des touristes; il accueille chaque année 400 000 visiteurs. Il a obtenu la cote trois étoiles du Guide Michelin. Il y a également d'excellentes infrastructures dans toute la province, allant du Keystone Centre et du Western Centennial Auditorium à Brandon au Prairie Theatre Exchange, au Rainbow Stage et au Manitoba Theatre Centre à Winnipeg.

Il y a des festivals de premier ordre toute l'année au Manitoba, et toutes les régions de la province participent à cet effort. En hiver, citons le Festival des trappeurs du nord du Manitoba à The Pas, qui fête ses 56 ans cette année, le Festival du Voyageur à Saint-Boniface, qui a attiré 160 000 visiteurs en 2002, et la Royal Manitoba Winter Fair à Brandon.

Plusieurs manifestations de classe mondiale ont lieu à Winnipeg en été, comme Folklorama, qui attire environ 400 000 visites de ses pavillons en deux semaines et qui a été élu meilleur festival du Canada; le Winnipeg Fringe Festival, qui occupe le deuxième rang parmi les événements de ce genre en Amérique du Nord et a accueilli 137 000 personnes et environ 1 000 spectacles l'été dernier; et le Winnipeg Folk Festival qui fêtera son 30^e anniversaire en 2003. Le Festival de jazz de Winnipeg, le Canada's National Ukrainien Festival qui a lieu à Dauphin et le Islandic Festival de Gimli sont d'autres exemples de manifestations de grande envergure. On peut aussi visiter des foires et des expositions communautaires pleines de vie aux quatre coins de la province. Certaines manifestations visent plus particulièrement les jeunes, y compris Freeze Frame, un festival du film pour enfants et adolescents, et le Winnipeg International Children's Festival, qui met à profit des attractions de grande qualité pour les enfants comme le Manitoba Theatre for Young People et le Musée des enfants du Manitoba.

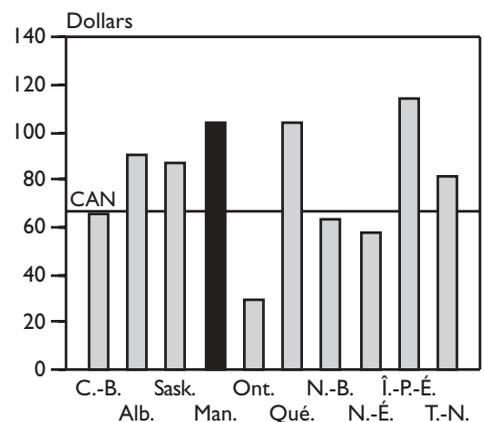
L'industrie de la réalisation de films et de vidéos est en croissance rapide dans la province, avec un budget total d'environ 80 millions de dollars par an. Le gouvernement manitobain a fourni une aide directe de 7,1 millions de dollars à cette industrie en 2002–2003 au moyen du crédit d'impôt pour l'industrie cinématographique du Manitoba, de la participation directe au capital et de d'autres programmes.

■ Aide de la Province aux arts et à la culture

Les arts et la culture jouent un rôle clé dans l'amélioration de notre économie et de notre compétitivité économique. Plus de 14 000 Manitobains et Manitobaines travaillent dans le domaine des arts et de la culture. Le Manitoba figure parmi les provinces où le montant par habitant qui est consacré aux arts et à la culture et où le taux de participation à ce secteur sont les plus élevés au Canada. Une récente étude de la Canada West Foundation, intitulée Culture and Economic Competitiveness, souligne les retombées sociales positives des industries culturelles et, entre autres, la possibilité d'améliorer la santé et le bien-être de la population, de renforcer l'identité communautaire et la cohésion sociale, et de faciliter la revitalisation communautaire.

En général, la culture et les loisirs bénéficient du soutien actif du gouvernement du Manitoba. Selon Statistique Canada, les dépenses directes de la Province dans ce secteur d'activité ont totalisé 120 millions de dollars en 2002. Cela représente 104 dollars par habitant, soit 56 % de plus que la moyenne nationale de 67 \$ par habitant, et place le Manitoba au deuxième rang des provinces dans ce domaine.

Dépenses gouvernementales provinciales par habitant en matière de loisirs et de culture, 2002



Source : Statistique Canada et Finances Manitoba

Le gouvernement manitobain aide aussi indirectement de nombreux groupes par des crédits d'impôts pour dons de bienfaisance. Le montant total des dons de ce genre au Manitoba, y compris ceux à tous les organismes de bienfaisance enregistrés, atteignait en l'an 2000 environ 570 millions de dollars, dont environ 240 millions de dollars provenaient de particuliers. Grâce aux crédits d'impôt pour dons de bienfaisance, le gouvernement du Manitoba a distribué aux organismes de bienfaisance environ 90 millions de dollars en l'an 2000, dont environ 40 millions de dollars sous forme de crédits d'impôt à des particuliers.

En 2001, le crédit d'impôt non remboursable accordé par la province est passé de 8 % à 10,9 %, pour les dons de bienfaisance de moins de 200 \$, et de 13,63 % à 17,5 %, pour ceux d'un montant supérieur. Pour les dons de particulier de 200 \$, le crédit d'impôt manitobain est passé de 16 \$ en l'an 2000 à 22 \$ en 2001, soit une augmentation de 38 %. Pour les dons de particulier de 1 000 \$, il est passé de 125 \$ en 2000 à 162 \$ en 2001, soit une augmentation de presque 30 %. Ce crédit d'impôt provincial s'ajoute au crédit d'impôt fédéral non remboursable pour les dons de bienfaisance.

Annexe 1

LE MANITOBA : UN ENVIRONNEMENT CONCURRENTIEL POUR LE SECTEUR MANUFACTURIER

Le secteur manufacturier est le plus grand secteur économique manitobain, représentant environ 13 % du PIB provincial. En 2002, les produits des industries manufacturières représentaient deux tiers des exportations totales de marchandises du Manitoba. Près de 70 % des exportations de marchandises de la province vers les États-Unis sont des produits manufacturés.

Le secteur manufacturier employait 69 000 personnes l'année dernière, soit environ un Manitobain sur huit. De nombreux autres Manitobains travaillent dans des industries qui dépendent des activités manufacturières.

Le secteur manufacturier manitobain est hautement diversifié et génère une grande variété de biens industriels et de biens de consommation. Les principaux biens manufacturés au Manitoba sont les autobus urbains et interurbains, l'équipement aérospatial, les produits chimiques et les engrais, l'équipement industriel, les produits pharmaceutiques, les viandes transformées, les légumes et produits céréaliers transformés, les meubles, l'habillement, le papier journal, les produits en matière plastique, les fenêtres manufacturées et les produits métalliques. Le Manitoba est le plus gros fabricant d'autobus d'Amérique du Nord. La plus grande usine de meubles du Canada, exploitée par Palliser Furniture Ltd, est située au Manitoba. Les Aliments Maple Leaf possèdent à Brandon un établissement de traitement des viandes parmi les plus grands du monde, et des plus performants du point de vue technologique. Le Manitoba possède également le troisième plus grand centre aérospatial du Canada, et le troisième plus grand centre industriel du prêt-à-porter du pays.

Le contexte commercial concurrentiel et efficace du Manitoba en termes de coûts continue à attirer des investissements manufacturiers. Les fabricants tirent profit de la situation centrale de la province et de son excellent réseau de transport vers les autres parties de l'Amérique du Nord. Au Manitoba, les terrains à usage industriel ou commercial coûtent moins cher que dans d'autres grands centres urbains, et les frais d'électricité sont parmi les plus bas du monde. Le Manitoba offre également une main-d'œuvre compétente et bien formée prête à profiter des possibilités générées par la croissance du secteur manufacturier.

Le modèle de mesure de la compétitivité utilisé par Finances Manitoba permet de comparer la structure de fiscalité et l'ensemble des coûts de deux entreprises représentatives, une petite et une grande. Ce modèle permet de savoir où se situe le Manitoba en matière de compétitivité par rapport à plusieurs autres villes nord-américaines.

Le modèle simule les coûts de lancement, les frais d'exploitation et les profils financiers et fiscaux sur une période de vingt ans. Il tient compte des changements fiscaux à venir qui ont été annoncés par les gouvernements provinciaux, le gouvernement fédéral et les gouvernements des états. Les profils d'entreprises représentatives ont également été actualisés à l'aide des données les plus récentes qui ont pu être recueillies auprès de Statistique Canada, des conseils de développement économique local et d'autres sources publiques.

■ Comparaison interurbaine de la compétitivité

Les indicateurs suivants sont utilisés pour évaluer, sur une période de vingt ans, la compétitivité en matière de coûts, de taxes et d'impôts pour une petite et une plus grande entreprises manufacturières :

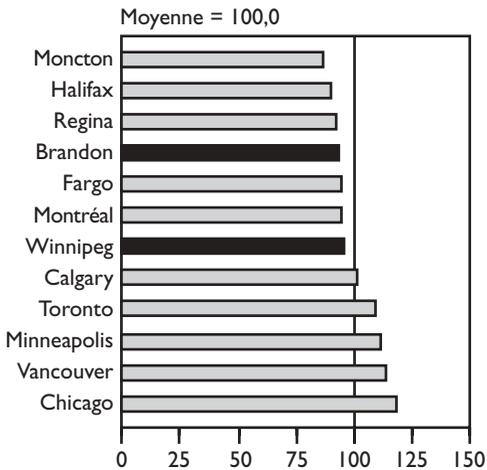
- le coût net d'investissement ou les coûts de lancement (y compris les taxes et impôts);
- le revenu net avant impôts;
- les taux d'imposition réels;
- les taux de rentabilité interne.

Cette analyse utilise un modèle de coûts variables et calcule le revenu net et les mouvements de trésorerie, y compris les coûts de lancement, en se basant sur les frais d'exploitation de chaque endroit. Les résultats de chaque ville sont comparés à la moyenne globale de toutes les villes pour chacun des indicateurs et sont présentés dans les graphiques qui suivent.

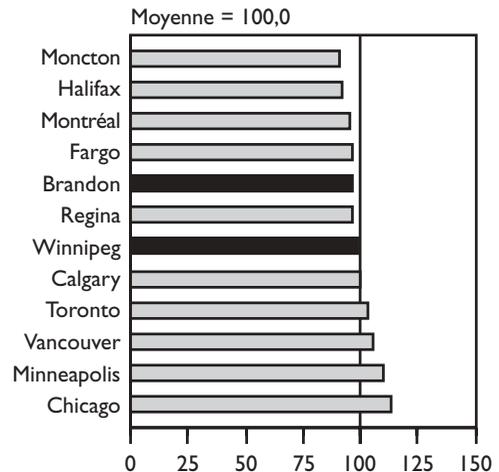
Coût net d'investissement

Les coûts de lancement d'une usine (terrain, bâtiment, équipement et matériel) au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Le coût net d'investissement dans les centres urbains de plus grande taille a tendance à être supérieur à la moyenne globale de toutes les villes, principalement à cause du coût plus élevé des terrains.

Coût net d'investissement Petite entreprise manufacturière



Coût net d'investissement Grande entreprise manufacturière



Revenu net avant impôt

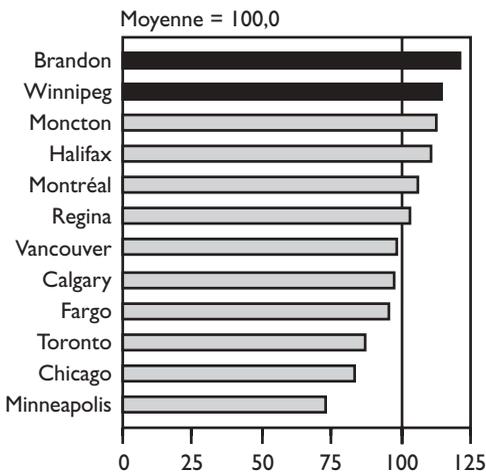
Le modèle calcule le revenu net avant impôt en soustrayant à un niveau de revenu commun les frais d'exploitation suivants, qui varient en fonction de la ville concernée :

- les salaires moyens dans le secteur manufacturier;
- les frais locaux des services publics (électricité et téléphone);
- les frais d'intérêts;
- la dépréciation des immobilisations.

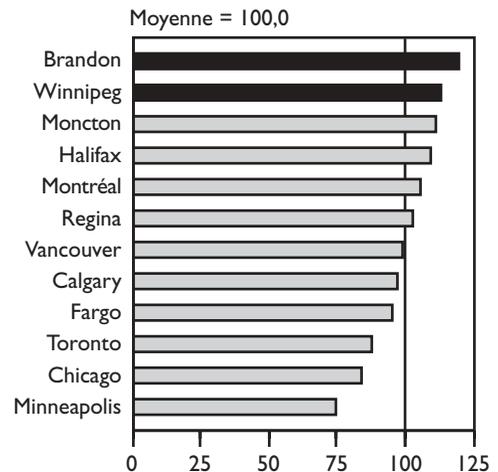
Le revenu net avant impôt permet de comparer la compétitivité du Manitoba à celle des autres villes en matière de coûts. Si pour une ville donnée, le revenu net avant impôt est plus élevé, cela signifie que les frais d'exploitation sont moins élevés dans ladite ville. Les chiffres d'affaires utilisés dans le modèle de simulation ne varient pas d'une ville à l'autre. Ils sont de 4 millions de dollars pour les petites entreprises et de 45 millions de dollars pour les plus grandes entreprises, de la cinquième année à la vingtième. Les coûts des matériaux de fabrication sont exprimés comme un pourcentage des ventes et ne varient pas non plus d'une ville à l'autre.

Brandon et Winnipeg ont les revenus nets avant impôt les plus élevés, aussi bien pour les petites entreprises manufacturières que pour les entreprises de plus grande taille. Une main-d'œuvre active compétente, éduquée et productive, ainsi que des frais de services publics peu élevés et des coûts de lancement inférieurs à la moyenne contribuent à rendre l'exploitation d'une usine de fabrication au Manitoba avantageuse, en termes de coûts.

Revenu net avant impôts Petite entreprise manufacturière



Revenu net avant impôts Grande entreprise manufacturière



Taux d'imposition réels

Les taux d'imposition réels sont générés en calculant les impôts bruts comme une proportion du revenu net avant impôt sur la période de vingt ans.

Sont inclus dans l'analyse les impôts relatifs à l'exploitation suivants :

- les impôts sur les bénéfices des sociétés;
- l'impôt foncier et les taxes professionnelles locaux;
- les impôts sur le capital des corporations et l'impôt de franchise américain;
- l'impôt sur les salaires;
- les cotisations versées au régime d'indemnisation des accidents du travail;
- les primes de retraite et d'assurance-emploi obligatoires;
- les cotisations d'assurance-santé payées par l'employeur.

Les dépenses fiscales suivantes qui bénéficient au secteur manufacturier sont également prises en compte :

- les crédits d'impôt à l'investissement;
- les congés fiscaux;
- les déductions pour amortissement accéléré;
- les taux d'imposition préférentiels.

Dans ce modèle, on ne tient pas compte des zones d'encouragement des entreprises, des subventions et des autres sortes de programmes d'aide financière du gouvernement et de tierces parties.

Les taux d'imposition réels au Manitoba sont inférieurs à la moyenne de toutes les villes. Au Canada, les villes manitobaines ont également des taux d'imposition des petites entreprises plus bas que la moyenne. Pour les plus grandes entreprises, les villes manitobaines se situent dans la moyenne.

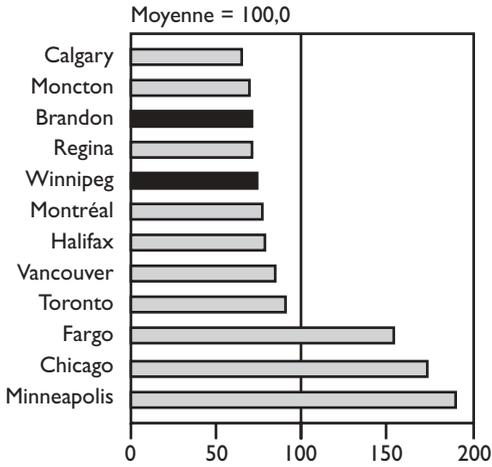
Compétitivité globale

On mesure la compétitivité globale en comparant les taux de rentabilité interne. Lorsqu'une entreprise envisage de réaliser un investissement ou qu'elle cherche à savoir où s'implanter, ces taux sont souvent utilisés comme outil de prise de décision. Les graphiques suivants illustrent l'effet combiné des impôts et des coûts sur le taux de rentabilité interne d'entreprises manufacturières représentatives de petite et de grande tailles dans les villes sélectionnées.

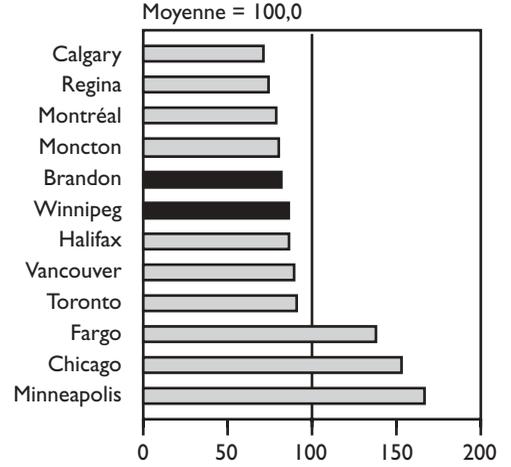
Les taux de rentabilité interne à Brandon et à Winnipeg sont meilleurs que celui représentant la moyenne des villes envisagées dans ce modèle.

Brandon se classe au deuxième rang des villes citées pour le meilleur taux de rentabilité interne, aussi bien pour les petites entreprises que les entreprises plus grandes. Parmi les villes de plus de 500 000 habitants, Montréal et Winnipeg bénéficient du meilleur taux de rentabilité interne pour les grandes entreprises, et Winnipeg bénéficie du meilleur taux pour les petites entreprises.

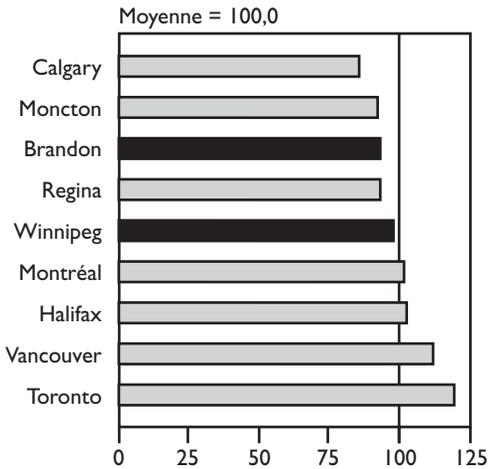
**Taux d'imposition réels
Petite entreprise
manufacturière**



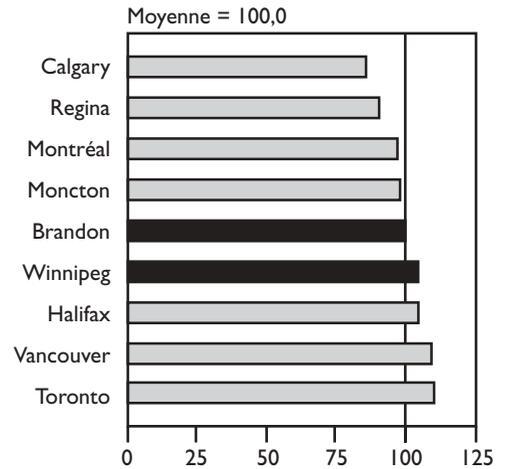
**Taux d'imposition réels
Grande entreprise
manufacturière**



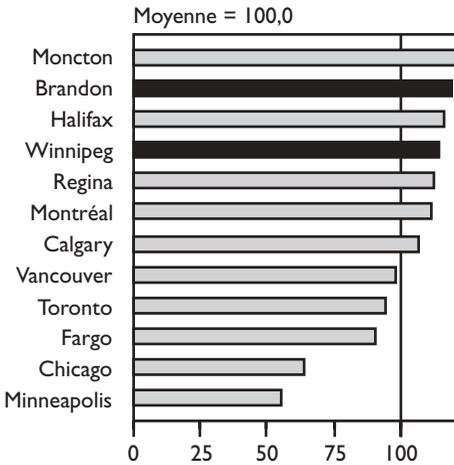
**Taux d'imposition réels
Petite entreprise
manufacturière
Villes canadiennes**



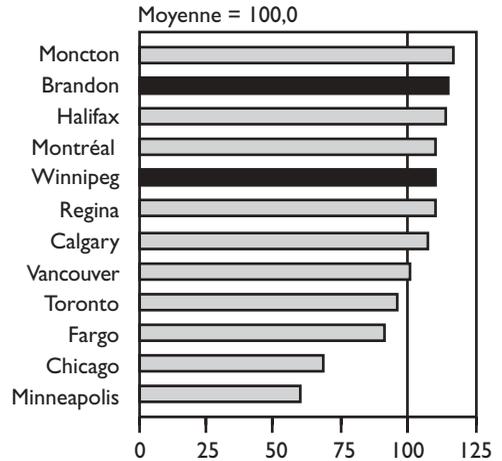
**Taux d'imposition réels
Grande entreprise
manufacturière
Villes canadiennes**



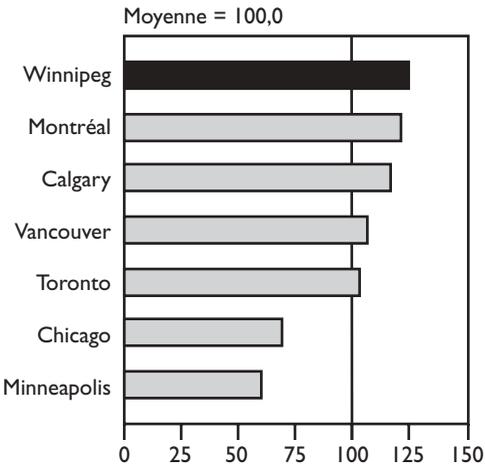
**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise
manufacturière**



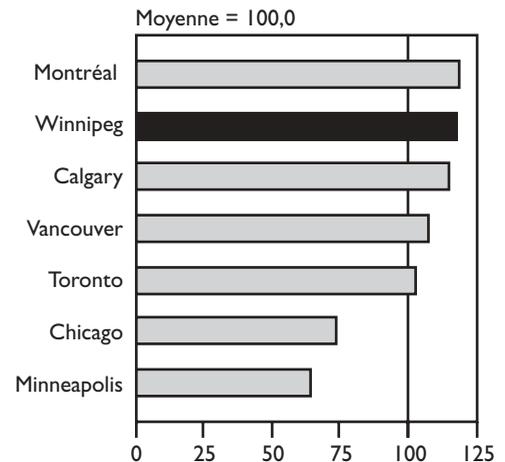
**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise
manufacturière**



**Taux de rentabilité interne
Petite entreprise
manufacturière dans une ville
de plus de 500 000 habitants**



**Taux de rentabilité interne
Grande entreprise
manufacturière dans une ville
de plus de 500,000 habitants**



Conclusion

Les résultats présentés ci-dessus correspondent globalement à ceux qui figuraient dans les précédents budgets. Le Manitoba continue à maintenir un environnement très concurrentiel en matière de coût et d'impôt, pour les petites et grandes entreprises se lançant dans une activité de fabrication et de transformation.

Annexe 2

COMPARAISON INTERPROVINCIALE DU COÛT ANNUEL DES DÉPENSES PERSONNELLES, DES TAXES ET DES IMPÔTS EN 2003

Depuis 1999, la situation d'ensemble du Manitoba dans le classement interprovincial des dépenses personnelles, des taxes et des impôts est demeurée constante ou s'est améliorée.

En général, la performance du Manitoba a été excellente depuis 1999. Au chapitre du coût total des dépenses, l'avantage du Manitoba s'est accru dans chacune des six catégories familiales types par rapport à l'Alberta, à l'Ontario, à Terre-Neuve et au Labrador, et dans cinq de ces catégories par rapport à l'Île-du-Prince-Édouard, à la Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick.

Cette année, le calcul de la taxe de vente au détail a été refait en utilisant une estimation révisée de la proportion des dépenses familiales imposable dans chaque province, pour chaque niveau de revenu. Le nouveau calcul entraîne partout au Canada des prévisions à la baisse en ce qui concerne la taxe de vente au détail.

Le taux d'imposition marginal le plus élevé du Manitoba est toujours le quatrième parmi les plus bas au pays, et le taux de la taxe de vente dans notre province (7 %) est toujours le deuxième plus bas de toutes les provinces qui imposent une telle taxe.

Les tableaux des pages suivantes démontrent que le Manitoba demeure une province où le coût de la vie est parmi les plus abordables au pays. Alors que les autres provinces ont connu des augmentations importantes des dépenses de chauffage et de garde d'enfant et des primes d'assurance-automobile, les dépenses des familles manitobaines sont restées stables à ces égards.

Parmi les avantages du Manitoba, mentionnons un taux d'imposition généralement modéré, des logements abordables, et des dépenses peu élevées de garde d'enfant, d'électricité, de chauffage et d'assurance-automobile.

Le fait que le coût de la vie*, les taxes et les impôts personnels soient peu élevés veut dire que tous les Manitobains peuvent connaître un niveau de vie de grande qualité, par comparaison avec les autres régions du pays, ce qui rend le Manitoba plus compétitif et en fait une destination plus attirante, tant pour les nouvelles entreprises que pour les entreprises en pleine expansion.

Une qualité de vie supérieure et des impôts et des taxes inférieurs représentent certainement un élément important des avantages du Manitoba.

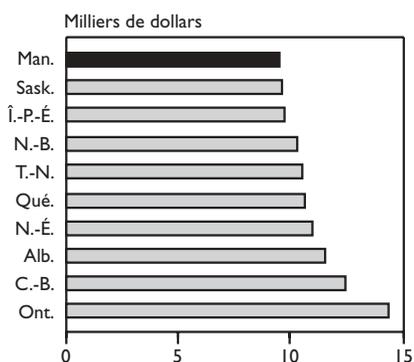
* Comprend les coûts suivants : loyer ou frais d'hypothèque, impôt foncier, transports en commun ou assurance automobile, garde d'enfant, téléphone, électricité et chauffage.

Les prélèvements imposés à un contribuable célibataire gagnant 30 000 \$ par an se classent au troisième rang des prélèvements les plus bas, et ce contribuable bénéficiera du total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

Célibataire

Revenu : 30 000 \$



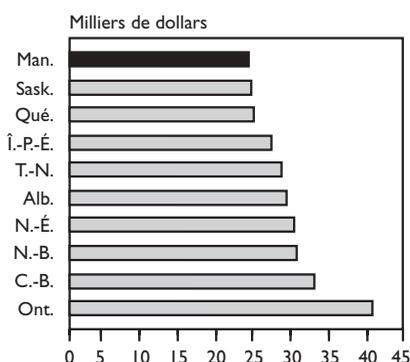
*Comprend les taxes sur le revenu et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, les transports en commun, le téléphone, l'électricité et le chauffage.

Les prélèvements imposés à un couple marié ayant deux enfants à charge et gagnant un total de 60 000 \$ par an se classent au cinquième rang des prélèvements les plus bas, et ce couple bénéficiera du total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

Famille de quatre, deux revenus

Revenu total : 60 000 \$



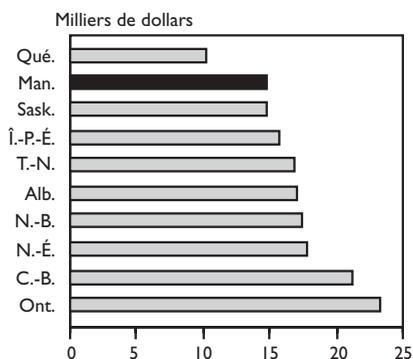
*Comprend l'impôt sur le revenu, les taxes de vente au détail et sur l'essence, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Les prélèvements imposés à un parent seul ayant un enfant à charge et gagnant 30 000 \$ par an se classent au quatrième rang des prélèvements les plus bas, et ce parent bénéficiera du deuxième total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

Parent seul

Revenu : 30 000 \$



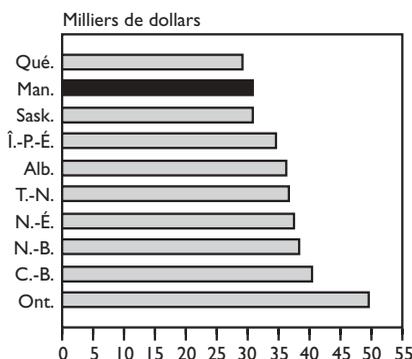
*Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, le loyer, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage, la garde d'enfant et les prestations pour enfant.

Les prélèvements imposés à un couple marié ayant trois enfants à charge et gagnant un total de 75 000 \$ par an se classent au cinquième rang des prélèvements les plus bas, et ce couple bénéficiera du deuxième total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*

Famille de cinq, deux revenus

Revenu total : 75 000 \$

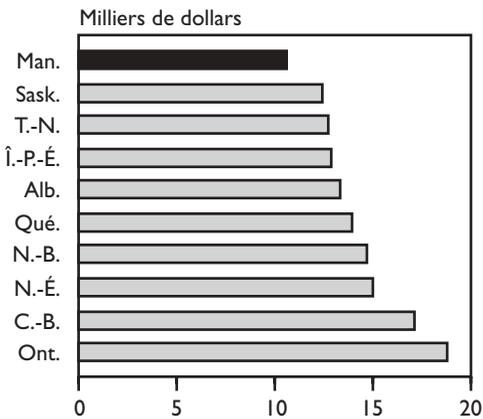


*Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Les prélèvements imposés à un contribuable marié gagnant un total de 40 000 \$ par an et ayant un conjoint et deux enfants à charge se classent au deuxième rang des prélèvements les plus bas, et ce couple bénéficiera du total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

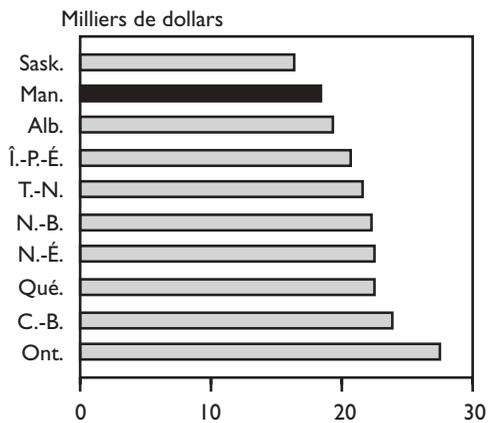
Les prélèvements imposés à un contribuable marié gagnant un total de 60 000 \$ par an et ayant un conjoint et deux enfants à charge se classent au cinquième rang des prélèvements les plus bas, et ce couple bénéficiera du deuxième total combiné du coût de la vie et d'impôts le plus bas du pays.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*
Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 40 000 \$



*Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, les prestations pour enfant, les frais d'hypothèque, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Dépenses personnelles, taxes et impôts annuels*
Famille de quatre, un revenu
Revenu total : 60 000 \$



*Comprend les taxes sur le revenu, sur l'essence et de vente au détail, les cotisations d'assurance-santé, les frais d'hypothèque, la garde d'enfant, l'assurance automobile, le téléphone, l'électricité, le chauffage et l'impôt foncier.

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2003

Célibataire : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 195	1 453	2 156	1 826	1 225
Rabais unique	0	0	0	0	0
Cotisations d'assurance-santé	648	528	0	0	0
Sous-total	1 843	1 981	2 156	1 826	1 225
Taxe de vente au détail	348	0	311	359	425
Prélèvements provinciaux	2 191	1 981	2 468	2 186	1 649
Loyer	8 916	7 884	5 760	5 880	10 692
Électricité	301	596	516	320	541
Transports en commun	756	780	600	785	1 185
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	10 302	9 545	7 140	7 286	12 690
Total des coûts	12 493	11 526	9 607	9 471	14 339
Parent seul avec un enfant : 30 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	426	0	715	264	-219
Rabais unique	0	0	0	0	0
Cotisations d'assurance-santé	1 152	628	0	0	0
Sous-total	1 578	628	715	264	-219
Prestations pour enfant	-184	-300	0	0	-1 070
Taxe de vente au détail	453	0	405	467	552
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	2 257	508	1 419	961	-443
Loyer	11 448	9 648	6 972	7 464	12 564
Garde d'enfant	5 596	4 611	4 680	4 680	7 959
Électricité	388	730	635	398	665
Assurance automobile	1 216	1 243	860	933	2 169
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	18 977	16 517	13 411	13 775	23 628
Total des coûts	21 234	17 025	14 830	14 736	23 185

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Célibataire : 30 000 \$
2 423	1 965	2 056	2 023	2 205	Impôt provincial sur le revenu
0	0	-155	0	0	Rabais unique
422	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>2 845</u>	<u>1 965</u>	<u>1 901</u>	<u>2 023</u>	<u>2 205</u>	Sous-total
526	681	664	587	711	Taxe de vente au détail
<u>3 370</u>	<u>2 646</u>	<u>2 565</u>	<u>2 610</u>	<u>2 916</u>	Prélèvements provinciaux
6 060	6 228	6 864	5 556	6 120	Loyer
356	546	517	589	515	Électricité
624	672	684	720	696	Transports en commun
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>7 311</u>	<u>7 710</u>	<u>8 365</u>	<u>7 159</u>	<u>7 594</u>	Coût de la vie
<u>10 681</u>	<u>10 356</u>	<u>10 930</u>	<u>9 769</u>	<u>10 510</u>	Total des coûts
Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	Parent seul avec un enfant : 30 000 \$
-647	663	805	887	965	Impôt provincial sur le revenu
0	0	-155	0	0	Rabais unique
422	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>-225</u>	<u>663</u>	<u>650</u>	<u>887</u>	<u>965</u>	Sous-total
-80	-244	0	0	0	Prestations pour enfant
683	885	863	763	924	Taxe de vente au détail
334	290	310	280	330	Taxe sur l'essence
<u>713</u>	<u>1 594</u>	<u>1 823</u>	<u>1 930</u>	<u>2 220</u>	Prélèvements provinciaux
6 624	7 440	8 448	6 816	7 068	Loyer
1 300	5 980	5 280	5 200	5 460	Garde d'enfant
427	662	647	716	619	Électricité
832	1 380	1 270	818	1 198	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>9 454</u>	<u>15 726</u>	<u>15 945</u>	<u>13 843</u>	<u>14 608</u>	Coût de la vie
<u>10 167</u>	<u>17 320</u>	<u>17 768</u>	<u>15 774</u>	<u>16 828</u>	Total des coûts

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2003

Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 587	1 033	1 902	2 234	1 609
Rabais unique	0	0	0	0	0
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	0
Sous-total	2 883	2 089	1 902	2 234	1 609
Prestations pour enfant	0	-400	0	0	0
Crédits d'impôt foncier	-470	0	0	-400	0
Taxe de vente au détail	807	0	835	921	1 127
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	3 630	1 869	3 037	2 985	3 029
Frais d'hypothèque	8 303	6 352	4 166	3 040	9 074
Impôt foncier	1 763	1 200	2 300	1 639	2 000
Chauffage domiciliaire	927	1 098	753	1 030	1 146
Électricité	561	999	873	552	912
Assurance automobile	1 498	1 432	1 070	1 006	2 325
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	13 381	11 365	9 426	7 568	15 728
Total des coûts	17 012	13 234	12 462	10 553	18 757

Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$

	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	3 417	3 033	4 502	5 444	3 451
Rabais unique	0	0	0	0	0
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	0
Sous-total	4 713	4 089	4 502	5 444	3 451
Crédits d'impôt foncier	-470	0	0	-400	0
Taxe de vente au détail	1 036	0	1 069	1 248	1 503
Taxe sur l'essence	410	180	300	230	294
Prélèvements provinciaux	5 689	4 269	5 871	6 522	5 249
Frais d'hypothèque	12 043	8 665	4 805	5 345	13 610
Impôt foncier	2 150	1 800	2 250	2 998	3 250
Chauffage domiciliaire	1 329	1 555	1 066	1 485	1 655
Électricité	734	1 267	1 112	707	1 158
Assurance automobile	1 498	1 432	1 070	1 006	2 325
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	18 084	15 004	10 567	11 841	22 270
Total des coûts	23 773	19 273	16 438	18 363	27 519

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	
					Famille de quatre, un revenu : 40 000 \$
1 091	2 632	2 885	2 690	3 110	Impôt provincial sur le revenu
0	0	-155	0	0	Rabais unique
844	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>1 935</u>	<u>2 632</u>	<u>2 730</u>	<u>2 690</u>	<u>3 110</u>	<u>Sous-total</u>
-160	0	0	0	0	Prestations pour enfant
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 346	1 689	1 671	1 322	1 883	Taxe de vente au détail
334	290	310	280	330	Taxe sur l'essence
<u>3 456</u>	<u>4 611</u>	<u>4 711</u>	<u>4 292</u>	<u>5 323</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
4 747	4 537	4 991	3 547	3 210	Frais d'hypothèque
2 200	1 547	1 390	1 400	700	Impôt foncier
1 283	1 250	1 250	1 345	1 102	Chauffage domiciliaire
569	896	905	970	827	Électricité
1 407	1 485	1 413	966	1 327	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>10 477</u>	<u>9 979</u>	<u>10 249</u>	<u>8 522</u>	<u>7 430</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>13 933</u>	<u>14 590</u>	<u>14 959</u>	<u>12 813</u>	<u>12 753</u>	<u>Total des coûts</u>
					Famille de quatre, un revenu : 60 000 \$
					Impôt provincial sur le revenu
5 197	5 596	5 889	5 475	6 357	Rabais unique
0	0	-155	0	0	Cotisations d'assurance-santé
844	0	0	0	0	
<u>6 041</u>	<u>5 596</u>	<u>5 734</u>	<u>5 475</u>	<u>6 357</u>	<u>Sous-total</u>
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 887	2 437	2 168	1 851	2 460	Taxe de vente au détail
334	290	310	280	330	Taxe sur l'essence
<u>8 262</u>	<u>8 323</u>	<u>8 212</u>	<u>7 605</u>	<u>9 147</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
7 259	7 630	7 321	5 980	6 585	Frais d'hypothèque
2 650	1 457	2 200	2 600	1 567	Impôt foncier
1 924	1 875	1 875	2 018	1 654	Chauffage domiciliaire
724	1 130	1 163	1 224	1 036	Électricité
1 407	1 485	1 413	966	1 327	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>14 235</u>	<u>13 841</u>	<u>14 272</u>	<u>13 081</u>	<u>12 432</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>22 497</u>	<u>22 164</u>	<u>22 485</u>	<u>20 687</u>	<u>21 579</u>	<u>Total des coûts</u>

Comparaison des dépenses personnelles, taxes et impôts annuels pour 2003

Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	1 958	2 011	2 952	3 395	1 804
Rabais unique	0	0	0	0	0
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	0
Sous-total	3 254	3 067	2 952	3 395	1 804
Crédits d'impôt foncier	-470	0	0	-400	0
Taxe de vente au détail	1 036	0	1 069	1 248	1 503
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
Prélèvements provinciaux	4 435	3 337	4 471	4 589	3 748
Frais d'hypothèque	12 043	8 665	4 805	5 345	13 610
Impôt foncier	2 150	1 800	2 250	2 998	3 250
Garde d'enfant	9 360	9 620	8 463	6 938	12 428
Chauffage domiciliaire	1 329	1 555	1 066	1 485	1 655
Électricité	734	1 267	1 112	707	1 158
Assurance automobile	2 714	2 675	1 930	1 939	4 494
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	28 660	25 867	19 890	19 712	36 867
Total des coûts	33 095	29 204	24 361	24 300	40 616
Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$	C.-B.	Alb.	Sask.	Man.	Ont.
Impôt provincial sur le revenu	2 718	2 885	3 891	4 609	2 481
Rabais unique	0	0	0	0	0
Cotisations d'assurance-santé	1 296	1 056	0	0	0
Sous-total	4 014	3 941	3 891	4 609	2 481
Crédits d'impôt foncier	-470	0	0	-400	0
Taxe de vente au détail	1 294	0	1 534	1 670	1 782
Taxe sur l'essence	615	270	450	345	441
Prélèvements provinciaux	5 453	4 211	5 875	6 224	4 704
Frais d'hypothèque	12 043	8 665	4 805	5 345	13 610
Impôt foncier	2 150	1 800	2 250	2 998	3 250
Garde d'enfant	15 740	15 640	13 383	11 618	20 387
Chauffage domiciliaire	1 329	1 555	1 066	1 485	1 655
Électricité	734	1 267	1 112	707	1 158
Assurance automobile	2 714	2 675	1 930	1 939	4 494
Téléphone	329	285	264	300	271
Coût de la vie	35 040	31 887	24 810	24 392	44 826
Total des coûts	40 492	36 099	30 685	30 616	49 530

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.

Qué.	N.-B.	N.-É.	Î.-P.-É.	T.-N.	
					Famille de quatre, deux revenus : 60 000 \$
4 120	3 228	3 543	3 526	3 850	Impôt provincial sur le revenu
0	0	-310	0	0	Rabais unique
844	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>4 964</u>	<u>3 228</u>	<u>3 233</u>	<u>3 526</u>	<u>3 850</u>	<u>Sous-total</u>
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
1 887	2 437	2 168	1 851	2 460	Taxe de vente au détail
501	435	465	420	495	Taxe sur l'essence
<u>7 352</u>	<u>6 100</u>	<u>5 866</u>	<u>5 796</u>	<u>6 805</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
7 259	7 630	7 321	5 980	6 585	Frais d'hypothèque
2 650	1 457	2 200	2 600	1 567	Impôt foncier
2 455	9 283	8 790	7 458	8 260	Garde d'enfant
1 924	1 875	1 875	2 018	1 654	Chauffage domiciliaire
724	1 130	1 163	1 224	1 036	Électricité
2 239	2 865	2 683	1 784	2 525	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>17 522</u>	<u>24 504</u>	<u>24 332</u>	<u>21 357</u>	<u>21 890</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>24 874</u>	<u>30 604</u>	<u>30 199</u>	<u>27 154</u>	<u>28 695</u>	Total des coûts
					Famille de cinq, deux revenus : 75 000 \$
6 377	4 498	4 892	4 779	5 290	Impôt provincial sur le revenu
0	0	-310	0	0	Rabais unique
844	0	0	0	0	Cotisations d'assurance-santé
<u>7 221</u>	<u>4 498</u>	<u>4 582</u>	<u>4 779</u>	<u>5 290</u>	<u>Sous-total</u>
0	0	0	0	0	Crédits d'impôt foncier
2 597	2 985	2 798	2 606	3 333	Taxe de vente au détail
501	435	465	420	495	Taxe sur l'essence
<u>10 319</u>	<u>7 918</u>	<u>7 845</u>	<u>7 806</u>	<u>9 118</u>	<u>Prélèvements provinciaux</u>
7 259	7 630	7 321	5 980	6 585	Frais d'hypothèque
2 650	1 457	2 200	2 600	1 567	Impôt foncier
3 755	15 263	14 070	12 658	13 720	Garde d'enfant
1 924	1 875	1 875	2 018	1 654	Chauffage domiciliaire
724	1 130	1 163	1 224	1 036	Électricité
2 239	2 865	2 683	1 784	2 525	Assurance automobile
271	264	300	293	263	Téléphone
<u>18 822</u>	<u>30 484</u>	<u>29 612</u>	<u>26 557</u>	<u>27 350</u>	<u>Coût de la vie</u>
<u>29 141</u>	<u>38 403</u>	<u>37 458</u>	<u>34 363</u>	<u>36 468</u>	Total des coûts

NOTES

Les mentions de taxes et d'impôts, de frais et de coût de la vie sont basées sur des renseignements en date du 14 avril 2003 sur les principaux centres urbains des provinces : Vancouver, Calgary, Regina, Winnipeg, Toronto, Montréal, Fredericton, Halifax, Charlottetown et St. John's.

Impôt provincial sur le revenu. Les calculs se rapportent aux situations suivantes : une personne célibataire, locataire et qui gagne 30 000 \$; un chef de famille monoparentale, locataire, ayant un enfant et qui gagne 30 000 \$; et quatre propriétaires ayant un revenu de 40 000 \$, 60 000 \$ et 75 000 \$, respectivement. Les autres familles comprennent : une personne qui gagne un revenu, un conjoint et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et deux enfants à charge âgés de trois et sept ans; deux personnes qui gagnent chacune un revenu et trois enfants à charge âgés de trois, cinq et sept ans. Dans le cas des familles à deux revenus, on présume que l'un des conjoints gagne 60% du revenu familial, et l'autre 40%. Les crédits d'impôt non remboursables incluent les crédits accordés pour les cotisations au Régime de pensions du Canada, ou au Régime de rentes du Québec, et les cotisations à l'assurance-emploi. Dans le cas du chef de famille monoparentale, les frais de garde particuliers à chaque province ont été déduits du revenu. Dans le cas des familles à deux revenus, les frais de garde d'enfant ont été déduits du revenu du conjoint qui gagne le moins. Dans le cas des contribuables du Québec, l'impôt brut sur le revenu personnel est réduit par l'abattement fiscal fédéral (16,5 %). Les crédits remboursables sur la taxe de vente et les réductions d'impôt provinciales ont été déduits de l'impôt sur le revenu à payer. Les crédits d'impôt pour la location sont inclus dans l'impôt sur le revenu, mais les crédits d'impôt foncier sont indiqués à part.

Prestations pour enfants. Les chiffres mentionnés se rapportent à des programmes provinciaux comparables à la Prestation fiscale canadienne pour enfants et incluent les suppléments de revenu gagné, le cas échéant.

Taxe de vente au détail. Les calculs sont faits en se basant sur l'ensemble des dépenses moyennes selon certains paliers de revenu brut dans l'Enquête sur les dépenses des ménages (2000) de Statistique Canada (les résultats sont majorés en fonction des valeurs de 2003 et ajustés pour tenir compte de la taille de la famille).

Taxe sur l'essence. Les calculs ont comme base une consommation annuelle de 2 000 litres d'essence pour les familles à véhicule unique, et de 3 000 litres pour une famille à deux revenus (60 000 \$ et 75 000 \$). Est incluse la taxe sur les transports en commun, de 6 cents du litre à Vancouver et de 1,5 cent du litre à Montréal.

Cotisations d'assurance-santé. Cotisations annuelles pour les services médicaux et l'assurance-hospitalisation dans les provinces qui les perçoivent. À partir de 2003, les cotisations au Régime d'assurance médicaments du Québec seront incluses dans cette catégorie. Les années précédentes, ces cotisations étaient incorporées dans le total de l'impôt sur le revenu pour le Québec.

Frais d'hypothèque. On prend comme point de départ des calculs la moitié du prix moyen d'une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou d'une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, selon l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (automne 2002). L'hypothèque de 25 ans est amortie à un taux d'intérêt de 6,57 % sur cinq ans.

Impôt foncier. Le point de départ est l'impôt foncier brut moyen pour une maison en rangée de catégorie standard pour des familles ayant un revenu de 40 000 \$, ou pour une maison à deux étages de catégorie standard pour des familles ayant des revenus de 60 000 \$ et de 75 000 \$, selon l'Étude sur le prix des maisons au Canada de Royal LePage (automne 2002).

Loyer. Les chiffres proviennent de l'Enquête sur les logements locatifs de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (octobre 2002) et prennent comme point de départ le coût moyen de location, dans chaque centre urbain, d'un appartement à une chambre à coucher dans le cas d'une personne célibataire et de deux chambres à coucher dans le cas d'une famille monoparentale.

Garde d'enfant. Frais moyens de garde d'enfant à temps plein dans trois situations : garde préscolaire de deux enfants, l'un de trois ans et l'autre de cinq; garde après l'école d'un enfant de sept ans; et camp d'été de jour de six semaines pour un enfant de sept ans. Les chiffres du Québec sont basés sur des frais de garderie de 5 \$ par jour. Les frais moyens sont basés sur le document intitulé Early Childhood Care and Education in Canada: Provinces and Territories (« Soins éducatifs à la petite enfance au Canada – Les provinces et les territoires »), et ont été mis à jour par un sondage par téléphone et sur Internet qui portait sur différentes villes.

Assurance automobile. Les calculs portent sur l'utilisation d'une automobile de modèle Ford Taurus LX de l'an 2001 par des familles où il y a deux parents. La couverture comprend une assurance responsabilité civile d'un million de dollars et une franchise tous risques de 200 \$ en Colombie-Britannique, en Saskatchewan et au Manitoba, de 250 \$ en Alberta, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve, et de 300 \$ en Ontario. Le conducteur est marié et âgé de 30 ans, et il n'a eu aucun accident depuis sept ans ou plus. Il utilise l'auto pour se rendre au travail, un trajet de 15 km dans chaque sens. Les familles à deux revenus, où l'on gagne 60 000 \$ et 75 000 \$, sont également assurées pour une automobile Chevrolet Cavalier de 1997, dont la couverture et l'évaluation du risque que pose le conducteur sont identiques au véhicule Ford Taurus. Les calculs relatifs à la famille monoparentale se rapportent également à une automobile 1997 de marque Chevrolet Cavalier. Les tarifs de la Colombie-Britannique, de la Saskatchewan et du Manitoba ont été fournis par la Société d'assurance publique du Manitoba. Les tarifs dans les autres centres urbains représentent la moyenne de huit à douze des principaux assureurs.

Transports en commun. On prend comme point de départ des calculs le prix d'une carte mensuelle pour un adulte (zone unique) en vigueur au mois d'avril 2003. Dans le cas de Charlottetown, le tarif est basé sur l'achat quotidien d'un billet adulte aller-retour sur 240 jours ouvrables.

Chauffage domiciliaire. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 2 300 mètres cubes de gaz naturel pour une maison en rangée de catégorie standard, et une consommation annuelle de 3 450 mètres cubes pour une maison à deux étages de catégorie standard. Dans le cas des provinces de l'Atlantique, les chiffres représentent la consommation équivalente en huile de chauffage, en unités BTU.

Électricité. Le coût est basé sur une consommation annuelle de 9 000 kWh dans le cas d'une famille ayant deux parents et gagnant 40 000 \$, de 12 000 kWh pour une famille ayant deux parents et gagnant 60 000 \$ et 75 000 \$, de 6 000 kWh pour une famille monoparentale, et de 4 500 kWh pour un locataire. Le coût n'inclut pas les taxes ni les frais municipaux, et il est basé sur le tarif résidentiel en vigueur en avril 2003.

Téléphone. Il s'agit du tarif de base pour une résidence particulière.

Les totaux peuvent varier à cause de l'arrondissement des résultats.